**PROGRAMME DE TRAVAIL section 7 « Environnement et Territoire »**

Notre programme de travail s’inscrit dans deux axes du plan d’action de l’AAF :

• Adapter la gestion des écosystèmes agricoles et forestiers aux changements globaux,

• Intégrer les politiques agricoles, environnementales et territoriales face aux défis internationaux,

La section 7 «  Environnement et Territoires » traite du développement des territoires par la gestion des biens communs environnementaux (eau, sol, biodiversité) dans un monde aux ressources limitées. La recomposition actuelle des rapports entre agriculture, environnement et territoires invite à accroitre la transversalité des travaux avec les autres sections pour que la **transition agro-écologique** en cours tienne compte des changements environnementaux globaux (climat, énergie, agriculture, alimentation, urbanisation, risques naturels…), mais aussi des vulnérabilités sociales, économiques et culturelles.

**1.** **Transition agro-écologique et territoires :** responsable Alain Vidal et al.

La « transition agroécologique », qui a désormais sa [page dédiée sur le site du Ministère](https://agriculture.gouv.fr/agriculture-et-foret/projet-agro-ecologique), oscille entre une vision productiviste (maintien du revenu des agriculteurs, souveraineté alimentaire, sauvegarde de la filière betterave, nouvelle PAC, etc.) et une vision plus résolument écologique (initiative 4p1000, sortie du glyphosate, arrêt des néocotinoïdes, *Green Deal* européen, etc.) où l’intégrité écologique des sols et des paysages agricoles est à préserver, restaurer et régénérer, tout en assurant une meilleure résilience des exploitations.

Cependant, on observe une accélération d’une demande sociétale pour des modes de production plus respectueux de l’environnement et de la santé et qui prendraient mieux en compte la dimension sociale et les conditions de vie en milieu rural, deux aspects dont les gouvernements ont plus de mal à se saisir que certains acteurs économiques. En témoignent l’émergence, à l’initiative d’entreprises et d’ONG françaises, des indicateurs Nutri-Score et Eco-Score, qui se propagent rapidement en Europe, et l’accroissement de la demande de produits issus de l’Agriculture biologique. S’ajoutant à une accumulation des initiatives (Haute valeur environnementale, Bas carbone, et autres certifications) sans coordination efficace dans la mise en œuvre, qu’en retiennent les consommateurs ?

On observe aussi l’émergence d’autres initiatives menées par des multinationales, comme la coalition [*One Planet Business for Biodiversity* (OP2B)](http://www.op2b.org/) lancée par Danone en 2019, qui regroupe aujourd’hui près d’une trentaine de grandes entreprises de l’agro-alimentaire, de la confection, de la parfumerie et de la finance, pour promouvoir une transition vers une « agriculture régénératrice », en en déclinant les implications pour les entreprises, les consommateurs, les agriculteurs et les pouvoir publics.

Nous nous interrogeons sur les visions de notre économie, de notre agriculture et de notre assiette sous-tendues par ces initiatives. Comment s’appuient-elles sur les sciences de l’environnement et de l’agriculture, sur les théories et indicateurs économiques ? Quelle place font-elles aux agriculteurs, aux consommateurs, et aux jeunes générations? Comment y répondent les politiques publiques ? Quelles conséquences dans les territoires ?

Trois séances de l’Académie et deux pistes de réflexion se rattachent à cet axe fédérateur :

**• La transition agro-écologique peut-elle nourrir la France et le Monde ?** organisée par Alain Vidal, et mobilisant la section 4.

Dans la suite de la publication par l’académie de l’ouvrage «La transition agroécologique: quelles perspectives en France et ailleurs dans le monde?», force est de constater que cette transition oscille toujours entre une vision plutôt productiviste et une vision plus résolument écologique. Entre volonté d’assurer la sécurité alimentaire du Monde et de la France, et engagement plus marqué des consommateurs et des industriels, la science peut-elle guider cette transition ? Vers quel nouveau paradigme ? Sur quels types de mécanismes écologiques s’appuyer et quelles pratiques développer ?

**• Le rapport à la nature des agriculteurs : une exploration visant à montrer qu’ils sont force de proposition pour « cultiver et protéger autrement »**, organisée par Nicole Mathieu et mobilisant les S7, S4, S6 et S10.

Pourquoi et comment appréhender les rapports à la nature des agriculteurs dans une période où l’on ne parle que de « responsabilité au vivant, d’atterrir, de terre nourricière, de bien-être animal, d’alimentation saine », etc., d’un point de vue reçu comme urbain et peu soucieux d’approfondir celui des «cultures agricoles de la nature», sans interroger ce que l’on pourrait nommer les « Liens paysans/natures » ? Quelles implications en termes de formation, de l’école primaire à l’Université y compris les écoles d’ingénieurs et quelles nouvelles formes de transmission des savoirs ?

**• La comptabilité verte**, organisée parGabrielle Bouleau et mobilisant la S10.

État des lieux des propositions pour faire évoluer le cadre comptable des entreprises pour qu’elles rendent des comptes aux territoires qu’elles utilisent, exploitent, polluent, artificialisent… Que recouvre la comptabilité verte ou comptabilité multicapitaux ? En quoi les labels ou les métriques de types analyse de cycle de vie (ACV) sont-ils insuffisants pour rendre ces comptes ? Quelles innovations institutionnelles constituent des opportunités pour un renouveau du cadre comptable ? Quels sont les obstacles qui demeurent ?

• Des causes de dégradation de la biodiversité dans les territoires peuvent être induites par des règles juridiques ou des mécanismes économiques néfastes. La réflexion sur la «**Fiscalité des territoires»** engagée par Guillaume Sainteny s’inscrit dans cette recherche et recouvre les aspects de fiscalité locale, fiscalité rurale, fiscalité de la biodiversité, des paysages, agricole, forestière, du foncier bâti et non bâti. Ces travaux peuvent rejoindre à terme la réflexion des sections S4 et S10 qui prévoient de travailler sur les réformes foncières et le statut de l’exploitation agricole.

• Répondant à la demande du bureau de l’AAF, une vigilance quant à **l’impact des plans de relance économique post-Covid sur l’agriculture** sera organisée: impacts directs (quelles créations d’infrastructures écologiques? quelles conditionnalités aux plans de relance concernant l’agriculture ?) et indirects (sur les autres secteurs qui pourraient avoir un effet sur l’agriculture via la compétition sur les ressources ou la dégradation de l’environnement?).

**2.**  **Agriculture urbaine et biodiversité**: responsables Philippe Clergeau et Pierre Donadieu.

La question abordée concerne les rôles et les dynamiques des agricultures, localisées dans les régions urbaines, au cours de la transition environnementale en Europe. L’amplification des conflits d’usage des sols (espace construit/espace de production agroalimentaire/espace de biodiversité) interrogent la façon d’organiser les territoires et d’arbitrer les choix tout particulièrement dans les zones d’interface du tissu construit avec les différentes formes d'agriculture. De quelles connaissances et outils dispose-t-on pour proposer des principes d’aménagements spatiaux applicables aux différentes échelles géographiques de la planification territoriale? Quels chemins de restauration de la biodiversité urbaine croisent ceux de la construction des pratiques agricoles tournées vers l’alimentation, la sécurité et la santé des citadins?

Les échanges aborderont les différentes échelles de fonctionnement et les différents leviers d’évolution des décisions et des pratiques agricoles au niveau des régions urbaines, en prenant en compte les services écosystémiques, et les outils de gouvernance et de qualités des sols.

Ces questions ont déjà abouti à la tenue d’une séance de l’académie sur le ZAN (zéro artificialisation nette). Le thème de l’interface entre agricultures et biodiversités en milieu urbain et périurbain, qui reste peu étudié, servira de point de départ aux activités du nouveau **Groupe de travail «Agricultures et biodiversités urbaines»** animé par notre section.Il mobilisera les disciplines: biodiversité urbaine, écologie du paysage, urbanisme écologique et paysagiste, aménagement du territoire, agronomie.

**3. Science et sociétés** : responsable Nathalie de Noblet et al.

La pandémie de Covid19 a d’ores et déjà montré les possibilités et limites des sociétés humaines à prendre en compte le moyen et le long terme. Le changement climatique et l’érosion de la biodiversité illustrent les mêmes problèmes. La section examinera les difficultés de construction d'une « résilience » des sociétés face aux problèmes environnementaux à venir, la complexité du dialogue entre scientifiques et politiques face aux multiples incertitudes, scientifiques et politiques. Il s’appuiera sur les travaux en cours qui s’ancrent dans les territoires comme les travaux des GREC (groupes de recherche Ile de France ou SUD), autant de lieux où le public et les scientifiques peuvent être ensemble pour trouver des solutions expérimentales et viables et aider dans ce dialogue à clarifier et renforcer la notion de territoire. Des échanges avec la section 4 sont en cours.

Dans cette interface science/sociétés où les politiques publiques ont toute leur place, une séquence nouvelle **«vivre avec le risque»** peut se décliner depuis les connaissances des mécanismes de base jusqu’aux problèmes de gouvernance, ceux-ci étant très divers (climatiques, économiques, pandémiques, sismiques, nucléaires, voire liés aux big data…).

• Vivre avec le risque : politiques publiques et (i) **niveau de la mer** : une **séance organisée** par Christian Valentin abordera la question de «la montée du niveau de la mer : ses conséquences et les scénarios d’adaptation » en lien avec la section 4. Les travaux de prospective de Allenvi permettent des anticipations. Cette réalité va directement affecter le littoral et les zones côtières où se concentrent de nombreuses populations et activités économiques à l’échelle mondiale. Certains Etats ont déjà changé de perspective quant à leur stratégie de politiques publiques pour passer d’une protection impérative des populations par de forts investissements à un changement radical «pour vivre avec les aléas météo-marins plutôt que de s’y opposer ». Qu’en est-il pour nos territoires littoraux métropolitains ou outre-marins?

• Vivre avec le risque: (ii) en lien avec le **changement climatique**, les risques connus et maitrisés par les entreprises, y compris les changements des consommateurs, sont déjà en cours d’analyse pour tenter des changements intégrateurs. De même la résilience et la préparation au changement climatique remettent en question nombre de pratiques des agriculteurs comme le montrent les évènements agro-climatiques récents. La gestion des sols, les systèmes d’exploitation, etc. vont devoir en tenir compte; faut-il plus ou moins de cultures irriguées, des retenues collinaires ou du stockage d’eau dans les sols, ou les nappes ? Ces moteurs de changement suscitent une réflexion pour illustrer des facettes nouvelles de ce dialogue science-société: celle d’une approche exigeante des cadres d’évaluation qui doivent être développés par les initiatives multi-acteurs en matière de climat et d’agriculture. responsable Claire. Tutenuit.

• Vivre avec le risque: (iii) comment aborder les **notions éthiques** pour des connaissances et des méthodes en open access pour tout le monde académique et la société, et pas seulement pour les entreprises.

Ces questions s’appliquent autant à des terrains au Sud qu’au Nord, et à des échelles autant régionales qu’européennes ou internationales.